

Délibération 2024 / 11-02

L'an deux mil vingt-quatre le quatorze novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Jean-François CHAMPEAU, Christian FAUGERON, Didier LASSECHERE, Jean-Jacques BORD, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille RECONDU.

Étaient absents excusés : Mrs Jacques FAURE (procuration Claudine DAURY-NEYRET), Arnaud PICOUT.

Étaient absents : Mme France-Noëlle GIMENEZ

Secrétaire de séance : Claudine DAURY-NEYRET

* * * * *

BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2
Ouverture de crédit

- **Vu** les inscriptions au budget primitif 2024 du budget principal,
- **Considérant** l'insuffisance de crédits du budget principal en section d'investissement,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de procéder à l'ouverture suivant au budget principal 2024 :

INVESTISSEMENT (Ouverture de crédit) :

D : 231 Immobilisations corporelles en cours	+	150 000.00 €
R : 1641 Emprunts en euros	+	150 000.00 €

- **charge** Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, le 14 novembre 2024.

Le Maire,

Raymond RABETEAU

